

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 18: Faire patrimoine

Artikel: Espaces pour la petite enfance, jeux et symptômes
Autor: Dionne, Caroline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99605>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Espaces pour la petite enfance, jeux et symptômes

La conception d'un espace dédié à la petite enfance représente pour l'architecte une tâche délicate. Il ne lui suffit bien évidemment pas de remplir un cahier des charges volumineux et complexe, dont les règles parfois contradictoires peuvent mener à certaines aberrations. Il doit aussi anticiper les désirs et besoins de chacun : enfants, parents, éducatrices et éducateurs, habitants du quartier. Et conjuguer toutes ces données dans un projet architectural cohérent, où il fasse bon grandir.

Nous présentons ici quatre crèches récemment inaugurées : deux exemples situés en ville de Genève, réalisées respectivement par les lausannois de MPH architectes (Olaf Hunger, Nicolas Monnerat et Frank Petitpierre), et le genevois Pierre-Alain Dupraz ; une crèche à Bernex (Ge), de Jan Perneger et Patrick Aeby ; et à Neuchâtel, l'ensemble crèche, laboratoire d'analyse médical INAP et immeuble d'habitation du bureau Geninasca-Delefortrie.

Pour les deux crèches genevoises, le contexte géographique, politique et social d'élaboration des projets présente des similitudes. Dans les deux cas, un processus de dialogue et de concertation populaire a été mis en place par les autorités sous forme de participation citoyenne lors du déroulement

des concours. Ces crèches sont de plus situées dans des espaces urbains à forte identité populaire, en manque de requalification : les projets impliquaient, du reste, l'aménagement de nouveaux parcs urbains. Ces crèches présentent de plus des stratégies inédites quant à la résolution du programme. Pour l'une, les espaces extérieurs clôturés sont transférés en toiture, permettant de maximiser l'utilisation d'un seul niveau au-dessus du sol, largement ouvert sur l'extérieur. Pour l'autre, des espaces en enfilade s'articulent sous la surface du parc, autour d'un vaste patio.

Le contexte concours/projet de la crèche de Bernex a pour sa part été soumis à l'urgence politique, ce qui a eu pour effet d'accélérer sa construction, bousculant la prise de décision et rendant difficile l'évolution du projet en cours de réalisation. Quant au projet neuchâtelois, il a lui aussi été le théâtre de quelques bouleversements : le programme initial a été revu en milieu de parcours et les architectes ont dû faire montre de beaucoup de flexibilité afin de mener à bien leur projet.

Des maisonnettes sous une vaste toiture

Le périmètre de Chateaubriand se situe à l'entrée nord-est de Genève, sur la rive droite du lac, le long du quai Wilson, à l'angle du quartier populaire des Pâquis. Il est bordé par des constructions de nature très diverses – à l'ouest par le Palais

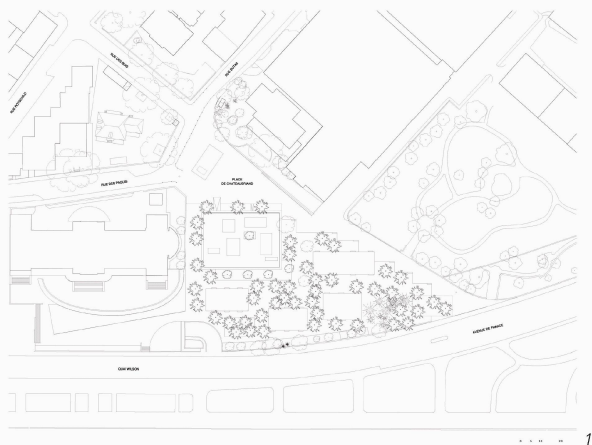


Fig. 1 : Plan de situation

Fig. 2 : Vue du préau

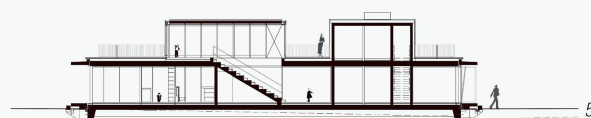
Fig. 3 : Patio et accès à la terrasse

Fig. 4 : Vue de la terrasse (Photos Alain Grandchamp, © Ville de Genève)

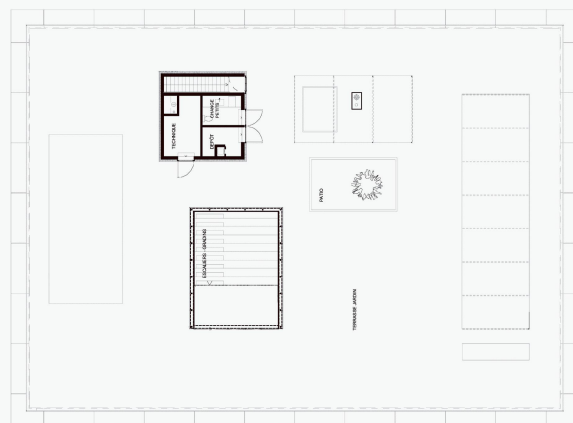
Fig. 5 à 7 : Coupe et plans (Documents graphiques Bureau MPH)



3



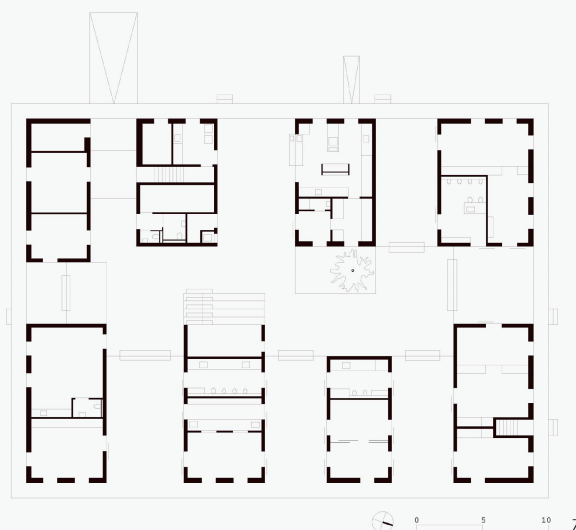
5



6



4



7

Wilson, à l'est par une école et au nord par la Villa Dufour (fig 1). Le programme du concours impliquait, en plus de la crèche, le réaménagement de l'ensemble du site : un couvert-buvette, la transformation de la Villa Dufour en maison de quartier, l'extension du préau de l'école voisine, de même que la gestion des aménagements extérieurs et des places de jeux. Les architectes ont collaboré avec le bureau *Oxalis* pour les aménagements paysagers.

La crèche se présente comme un pavillon, ouvert de tous côtés sur l'extérieur, posé au coeur du parc. Le parti des architectes est original : afin de préserver le dégagement visuel vers le lac, la crèche n'occupe qu'un seul niveau et tous ses espaces extérieurs de jeux sont concentrés en toiture (fig. 4). Cette vaste toiture-terrasse, traitée comme une plage lisse parsemée d'objets, permet une occupation optimale de

l'emprise au sol admise, tout en assurant un espace de jeu sécurisé, à l'abri des regards et des passants. Dans la pratique, cette possibilité est toutefois sous-utilisée, du fait de l'obligation pour le personnel d'accompagner chaque enfant lorsqu'il gravit les escaliers qui y mènent.

Les matériaux utilisés pour l'ensemble de la construction sont économiques, mais savamment agencés : les façades extérieures, protégées par un avant-toit de béton, sont en bois. Leur teinte ocre se marie au crépi du palais voisin. Le traitement des ouvertures est simple mais efficace.

A l'intérieur, les espaces d'accueil des différents groupes d'âge s'organisent autour d'un vaste dégagement central – l'espace de référence – qui fait le lien entre toutes les parties de la crèche et s'ouvre vers la toiture (fig. 3). On y retrouve

Fig. 8 : Plan d'ensemble

Fig. 9 : Vue de la rampe d'accès, avec la villa annexe au second plan (Photo FDC)

Fig. 10 : Plan de situation

une forte présence du bois, cette fois sous forme de contre-plaqué d'une teinte identique aux planches verticales du parement extérieur. Ce dispositif renforce l'effet escompté : plusieurs boîtes aux dimensions similaires – comme les cabines d'un village de vacances – s'organisant sous une large toiture. La configuration des espaces dédiés à chaque groupe d'enfants est similaire, mais facilement identifiable par un jeu de couleur. L'accès aux diverses sections se fait en contournant le vestiaire, traité comme un mur habitable et ludique, assurant le contact visuel entre chaque section et l'espace de référence. Selon les besoins, le lieu propre à chaque groupe d'âge s'ouvre sur des espaces latéraux plus petits servant tantôt de lieux de repos, tantôt d'espaces de bricolage ou de jeu. Cette crèche apparaît exemplaire par la qualité de ses espaces intérieurs lumineux et très ouverts, par l'utilisation rationnelle et modulable qu'elle propose, de même que pour son rapport au site : ciel et lac depuis son toit terrasse, ambiance du sud vers le parc, avec ses plages de jeux bien définies et son sol sablonneux planté de pins Silvestres.

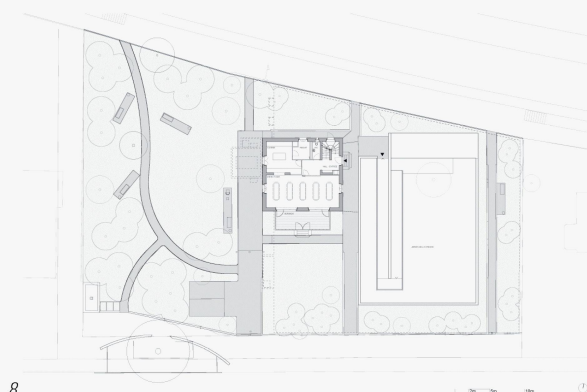
Un jardin secret

La crèche de l'Espace Saint-Jean de l'architecte Pierre-Alain Dupraz propose un parti tout aussi astucieux. Cette fois, la nouvelle construction est entièrement dissimulée sous l'espace public du parc. Au coeur du projet : une vaste cour intérieure servant à la fois d'espace d'accueil, de jeu, et de communication visuelle entre les diverses sections de la crèche. Le programme se distribue en partie sous le niveau du sol dans le nouveau bâtiment, et se poursuit dans une villa existante, qui a été rénovée et intégrée au projet.

L'accès principal à la crèche se fait par une rampe de béton en chas d'aiguille (fig. 9), suspendue dans l'espace en creux



9



8



10



11



12



13

Fig. 11 : Les espaces autour de la cour (Photo Serge Frühauf, © Ville de Genève)

Fig. 12 : La maison ronde de Maurice Brailard, vue de la cour (Photo FDC)

Fig. 13 : Vue sur la cour depuis les espaces intérieurs (Photo Serge Frühauf, © Ville de Genève)

Fig. 14 et 15 : Coupe et plan du niveau -1

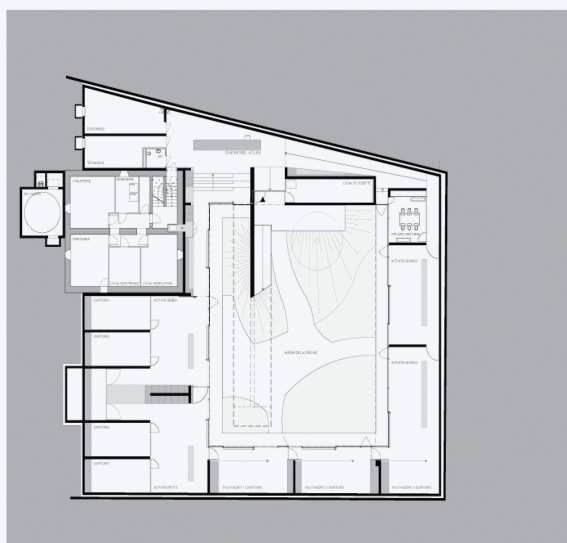
(Documents graphiques Bureau Pierre-Alain Dupraz)

de la cour par un imposant porte-à-faux. La rampe propose un parcours ludique, qui sert de lien visuel et spatial entre le nouveau parc public et les espaces dissimulés de la crèche. Elle offre aussi un couvert, protégeant en partie des regards, du soleil et de la pluie. Les espaces intérieurs de la crèche s'organisent en enfilade autour du jardin. Comme à Chateaubriand, des cloisons modulables permettent de gérer les points de contacts entre les espaces. Les pièces peuvent être groupées ou isolées pour créer des zones de repos plus calmes. Peu profondes, complètement ouvertes sur la cour par de grandes baies vitrées, elles bénéficient d'une lumière naturelle généreuse. Le traitement des espaces intérieurs est sobre, les murs lisses sont de couleur claire, en contraste avec la texture sablée et la teinte bleutée du béton extérieur.

Le parti d'aménagement impliquait par contre de placer les espaces de repos en second jour, en « fond de caverne ». Cette solution radicale, qui stimule sans doute chez les bambins la mémoire « troglodyte » de notre passé d'homo erectus, résulte directement des exigences exprimées par les associations de riverains, à savoir la conservation de la maison existante et la création d'un parc.



14



15

Fig. 16 : Plan de situation

Fig. 17 : Vue du pavillon (Photo FDC)

Fig. 18 et 19 : Coupes et plan du rez

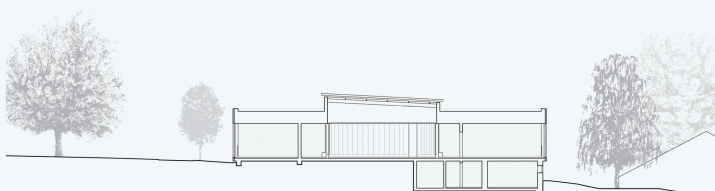
Une maison de verre

La crèche de Bernex se présente comme un pavillon, au cœur d'un parc communal où se côtoient des bâtiments isolés datant de diverses époques. Perçu depuis le parc comme un prisme anguleux d'un seul niveau (fig. 17), l'intérieur du volume s'organise autour d'une salle polyvalente de forme ovoïde (fig 19 et 21). Un dégagement de circulation est ménagé tout autour, intégrant espace d'accueil et vestiaire, tout en permettant d'accéder de manière fluide aux sous-espaces dédiés à chaque groupe d'âge. Ils sont distribués en anneau, entre la boucle de circulation et les limites extérieures du prisme.

Construit avec une structure porteuse préfabriquée en bois, le bâtiment est enveloppé d'un parement de larges « planches » de verre. La teinte et la texture de ce verre sablé, qui diffracte la lumière en créant des reflets particuliers selon l'ensoleillement, lui donne une certaine profondeur. Les ouvertures généreuses – du sol au plafond – assurent un apport en lumière naturelle important, tout en générant une sensation de contact direct avec la nature avoisinante. Une découpe à l'intérieur du prisme a permis la création d'une



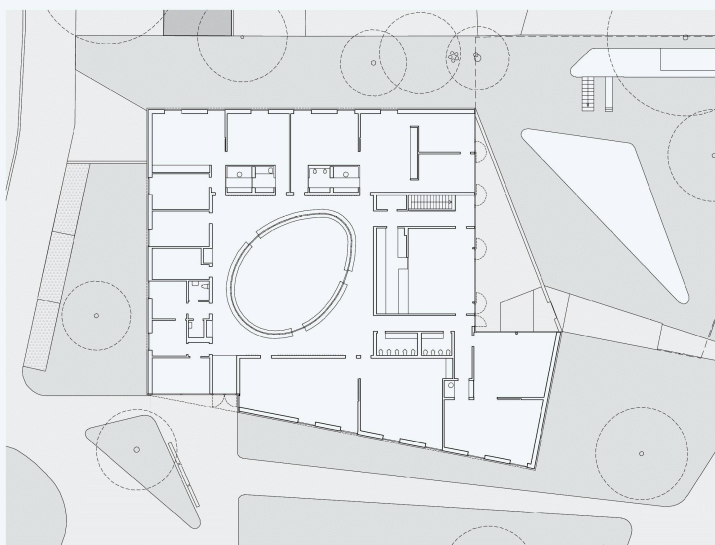
17



18



16



19



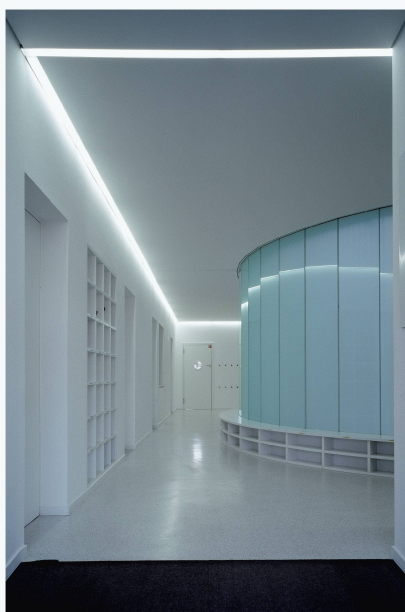
20

Fig. 20 : Vue sur la terrasse couverte

Fig. 21 : La circulation autour de l'espace ovoïde central

Fig. 22 : L'espace central de jeux, éclairé zénithalement (Photos Thomas Jantscher)

Fig. 23 : Détail de matérialisation des ouvertures (Photo FDC) (Documents graphiques Bureau Aebly et Perneger)



21

grande terrasse, qui ouvre l'aire de repas sur l'espace extérieur de jeu. L'entrée principale est traitée de façon similaire, en retrait par rapport à la façade. Les espaces intérieurs sont simples et modulables, permettant d'adapter le lieu aux besoins utilisateurs.

La contrainte majeure imposée aux architectes résulte d'une forte augmentation de la capacité d'accueil exigée par les autorités municipales. Des 50 à 70 enfants prévus dans le programme de concours, on est en effet passé à 95 pour la réalisation, sans augmentation du volume bâti. Les coûts de fonctionnement annuels s'élevant à environ 3 mios de francs – la moitié du coût de construction –, la rationalité budgétaire s'est imposée, avec un temps de retard, comme un critère majeur.

Un lieu de vie

Le concours de revitalisation du site de l'usine Decker à Neuchâtel impliquait au départ un programme d'habitations pour étudiants et infirmières. Ce programme initial a été revu en cours route : il comprend aujourd'hui une crèche, un institut médical, des logements et un parking souterrain. Il s'agissait de concilier ces diverses fonctions sur un site industriel complexe, à la fois du point de vue de sa géométrie et des différences de niveaux qu'il présentait. Côté rue, l'ancienne ferronnerie d'art datant de la fin du XIX^e siècle, bâtiment de qualité témoin de l'histoire du lieu, a été conservée. L'immeuble comportait des dépendances et ajouts successifs,



22

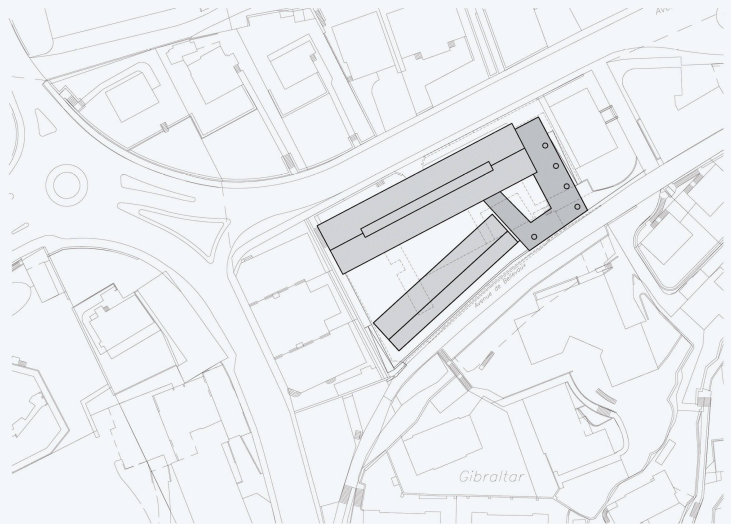


23

autour d'une cour intérieure. Ces bâtiments secondaires ont pu être démolis, dégagant le corps principal de l'ancienne usine et permettant son entière restauration.

L'ancienne structure abrite aujourd'hui la crèche, en voisinage avec l'institut d'anatomie-pathologie *INAP*. Une extension prolonge les espaces du rez-de-chaussée de la crèche autour d'une petite cour intérieure. Son langage – jouant sur la masse et évoquant le socle – se rapproche de celui de l'usine. En partie enterrée dans la pente importante du site, le périmètre de l'extension a pu être repoussé aux limites de la parcelle, maximisant son utilisation tout en protégeant les espaces de vie enfantine. Les lieux propres aux divers groupes d'âge se distribuent sur les deux niveaux de l'immeuble ancien, tandis que les espaces communs de la crèche se développent autour du patio, aménagé en aire de jeu extérieure.

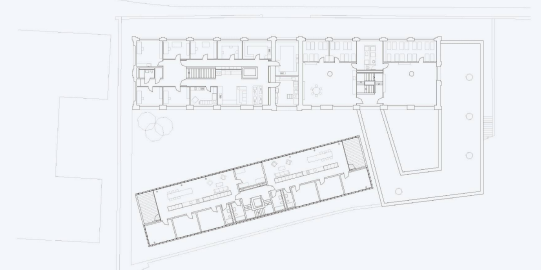
Derrière l'ancienne usine, le long de la diagonale de ce site asymétrique, une nouvelle construction a permis de raviver la configuration sur cour d'origine. Son implantation recrée une spatialité introvertie, tout en assurant une ouverture du site au quartier. Une dizaine d'appartements locatifs de 4 à 5 pièces y trouvent place. Le nouveau volume contraste fortement avec l'immeuble ancien (fig. 27). Ses façades abstraites en aluminium éloxé ne présentent aucun détail autre que le traitement répétitif de la serrurerie – clin d'oeil à l'activité première de l'usine *Decker*. Bien que le traitement indifférencié du volume ne révèle rien de la division intérieure, une



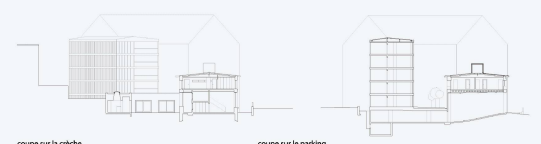
25



rez-de-chaussée



étage 1



coupe sur la crèche

coupe sur le parking

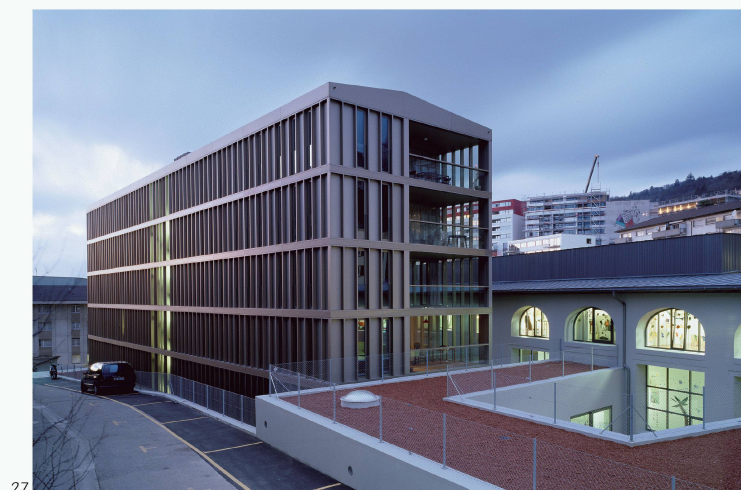
26



24

Fig. 27 : L'immeuble de logements avec, en contrebas, la cour intérieure de la crèche, installée dans l'ancienne usine Decker

Fig. 28 : La cour extérieure entre les deux corps de bâtiment (Photos Thomas Jantscher)
(Documents graphiques Bureau Geninasca Delefortrie)



27



28

typologie innovante de logement s'y installe. Chaque niveau compte deux appartements de forme allongée, ouvert chacun sur trois côtés. Un long mur-cuisine partage le logement dans le sens de la longueur, générant un séjour allongé, très ouvert sur la cour. Son extrémité se termine par une vaste loggia. Les espaces nuit se trouvent de l'autre côté du mur, distribués le long d'un passage en partie ouvert sur la cuisine et les séjours.

Les contradictions de l'époque

Ce qui se dégage indéniablement des quatre projets montrés ici, c'est la faible marge de manœuvre laissée à l'architecte face à la complexité des règlements imposés par le programme. Les causes principales en sont les pressions budgétaires, sans négliger l'accroissement constant d'un juridisme dissuasif. Toutefois, les règles de calcul des surfaces allouées à chaque enfant et les normes de sécurités très strictes ne devraient pas remplacer une vision plus large – un projet commun – de ce que représente un espace dédié aux tout petits. En l'absence d'une telle vision, l'architecte doit faire preuve d'inventivité pour interpréter la règle. De plus, la résolution d'un cahier des charges très lourd ne peut se faire qu'à force de palabres et de négociations avec tous les intervenants et délégués du projet, en escomptant une bonification progressive dans la durée : l'architecte doit être prêt à s'engager activement dans ce long processus où patience, écoute attentive et conviction sont de mise. Mais, du fait de l'urgence des calendriers politiques et des fluctuations démographiques, la nécessité d'une élaboration patiente n'est généralement pas accordé aux projeteurs.

L'architecture des espaces pour la petite enfance, pour inventive qu'elle soit, révèle les contradictions de l'époque. Jouer sur le toit permet de minimiser l'impact du volume bâti, mais il faut gravir l'escalier et cela fatigue le personnel. Dissimuler les constructions en sous-sol permet de satisfaire les exigences de riverains chicaneurs, mais bébé dort dans le noir. Fournir des places de crèche en nombre enjolive un bilan politique, mais il faut que les enfants se serrent pour améliorer le ratio des coûts de fonctionnement.

Alors que ce type de programme devrait être capable de manifester et de traduire les aspirations progressistes d'une société, il fait souvent symptôme.

Caroline Dionne